

# Accord de Paris : la Chine et la Russie déplorent le retrait américain

**Donald Trump avait annoncé le retrait des États-Unis de l'accord signé lors de la COP21 en 2015, il sera officiel en novembre 2020.**

Source AFP

Modifié le 05/11/2019 à 12:08 - Publié le 04/11/2019 à 22:06 | Le Point.fr

Maintes fois depuis 2017, le président des États-Unis avait clamé son désir de se retirer de l'accord sur le climat signé lors de la COP21 à Paris. Ce lundi, les États-Unis ont formellement notifié à l'ONU leur sortie de l'accord de Paris sur le climat, décidée dès 2017 par Donald Trump, a annoncé le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo. Cette étape clé, qui ne pouvait intervenir plus tôt en raison d'une clause inscrite dans le texte, enclenche un compte à rebours d'un an avant que Washington puisse effectivement quitter l'accord. Les États-Unis sont le seul pays à se désengager de ce texte signé par 197 pays, jusqu'à la Corée du Nord.

« L'heure est venue de quitter l'accord de Paris », avait déclaré le 1er juin 2017 le président républicain, qui avait ajouté : « J'ai été élu pour représenter les habitants de Pittsburgh, pas de Paris. » Depuis cette déclaration, en réalité, les Américains continuaient à occuper leur siège, discrètement, pour influencer les discussions techniques autour de l'application concrète de l'accord dans le cas où, un jour, Washington le réintègre. Selon le texte de l'accord négocié fin 2015 par Barack Obama, aucun pays ne pouvait sortir avant le troisième anniversaire de son entrée en vigueur, le 4 novembre 2016, c'est-à-dire lundi.

(...) Le départ n'aura donc lieu au plus tôt que le 4 novembre 2020, le lendemain de la prochaine élection présidentielle aux États-Unis, à l'occasion de laquelle Donald Trump briguera un second mandat.

(...)

## La Chine et la Russie attristées par la nouvelle

La Chine, premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, a déclaré mardi « déplorer » l'officialisation la veille par les États-Uniens de leur intention de se retirer de l'accord de Paris sur le climat, décidée en 2017 par Donald Trump. « Nous espérons que les États-Uniens feront preuve de davantage de responsabilités et qu'ils contribueront davantage au processus de coopération multilatérale, au lieu d'ajouter de l'énergie négative », a indiqué devant la presse un porte-parole de la diplomatie chinoise, Geng Shuang.

L'officialisation de la sortie des États-Unis de l'accord de Paris sur le climat représente un coup « sérieux » à ce pacte pour la lutte contre le changement climatique, a également jugé mardi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. « Cela porte atteinte à l'accord de la manière la plus sérieuse qui soit, car il s'agit d'un pays leader en matière d'émissions » de gaz à effet de serre, a-t-il noté. « Sans la plus grande économie au monde, il est même difficile de parler d'accord climatique », a ajouté le porte-parole lors de son briefing téléphonique quotidien à la presse.

## Un accord jugé comme un « fardeau »

La raison officielle du retrait est que Washington considère l'accord injuste pour les États-Unis, bien que la philosophie du texte soit que les pays fixent librement leurs objectifs de

réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le but alors annoncé par Barack Obama était d'ailleurs moins ambitieux que ce que réalisent d'autres pays ou l'Union européenne, par exemple. Dans son communiqué, Mike Pompeo a de nouveau invoqué « le fardeau économique injuste imposé aux travailleurs, entreprises et contribuables américains ». Politiquement, Donald Trump pourra faire valoir à ses électeurs qu'il a tenu sa promesse.

Les ONG et les experts, de leur côté, ont dénoncé l'égoïsme du deuxième émetteur mondial, alors que la Chine reste engagée dans le processus. « L'abandon de l'accord de Paris est une abdication de leadership à laquelle une majorité d'Américains est opposée », a déclaré Michael Bloomberg, ancien maire de New York qui finance une grande campagne pour la fermeture des centrales à charbon et contre les candidats aux élections américaines opposés à l'action climatique.

## Des effets moindres

La décision de Donald Trump n'a pas créé l'effet domino que certains craignaient dans des pays comme l'Australie et le Brésil. Elle a même galvanisé de multiples acteurs américains non fédéraux : États gouvernés par les démocrates, grandes villes, et entreprises. Nombre de ces entités se sont volontairement engagées à la neutralité carbone d'ici à 2050, ou à passer à 100 % d'énergies renouvelables dans la production d'électricité. Cela compensera en partie l'inaction fédérale. Au total, l'accord de Paris ne s'est pas effondré, renforcé par la mobilisation des jeunes pour le climat observée depuis l'an dernier.

Le résultat de l'élection de 2020 pourrait être plus déterminant. « Si jamais on repart dans une administration Trump pour quatre ans, les conséquences seront très, très différentes », dit à l'Agence France-Presse David Levai, du centre de réflexion Iddri. « La solidité de cette gouvernance demeure tant que le retrait américain n'est qu'une parenthèse. » Tous les adversaires démocrates potentiels de Donald Trump se sont engagés à revenir dans l'accord, ce qu'ils pourront faire à leur prise de fonction, le 20 janvier 2021.

La France a déclaré mardi « regretter » l'officialisation par les États-Unis de leur intention de se retirer de l'accord de Paris. Cette notification faite lundi par Washington était « un élément de procédure qui était attendu ». Néanmoins, « nous le regrettons et cela rend encore plus nécessaire le partenariat franco-chinois sur le climat et la biodiversité », a indiqué la présidence française alors qu'Emmanuel Macron entamait mardi à Shanghai la deuxième journée d'une visite en Chine.

---

### Consignes :

La prochaine COP se réunira à Glasgow (Ecosse) en décembre 2021.

Vous faites partie de la délégation française et votre responsable vous a demandé de lui faire un état des lieux des relations internationales en matière de lutte contre le changement climatique, en lui rédigeant une note.

Vous insistez dans un premier temps sur le retrait américain des accords de Paris (paragraphe 1/2/3/6). Dans un deuxième temps vous mettez en avant les différents acteurs (pays, associations...) qui ont critiqué cette décision des États-Unis (paragraphe 4/5/7/10). Enfin, vous montrez que ce retrait des États-Unis n'a pas condamné les Accords de Paris, en exposant les motifs d'espoirs et la poursuite de la coopération internationale (paragraphe 8/9).

Attention, votre responsable est très pressé et a peu de temps, vous devez de ce fait rendre une note synthétique (environ 15 lignes) dans moins d'une heure ! Bon courage